

LOCATION

GUIDE ET TARIFS



Centre névralgique de l'ouest de l'île de Montréal, la Salle Pauline-Julien est située à Sainte-Geneviève, tout près de la Rivière-des-Prairies au cœur du Cégep Gerald-Godin. Celle-ci propose ses locaux à des individus, organismes sans but lucratif, entreprises et corporations professionnelles, des espaces conviviaux et des équipements à la fine pointe de la technologie pour la tenue d'activités diverses, telles que : conférences, gala, événements spéciaux, réseautage, activités-bénéfice, tournages, spectacles, projections cinématographiques, expositions et résidences de création.

Dotée d'un équipement professionnel à géométrie variable et d'une scène réversible, la Salle Pauline-Julien peut vous offrir les configurations suivantes :

	Configurations et tarifications		
	Italienne	Espace Cabaret	Banquet & Espace debout
Capacité	390	333	240 600
Location minimum	4 heures	6 heures	6 heures
Frais de transformation	0 \$	250 \$	400 \$
Tarif régulier	165 \$ / heure		
Tarif étendu	247,50 \$ / heure		
Tarif férié +	330 \$ / heure		
Frais par représentation	125 \$		

*Des frais pour captation vidéo de 250 \$ par représentation peuvent s'appliquer dans certain cas.

TARIFS

Sera considéré au *tarif étendu* toutes activités se déroulant entre 23h00 et 8h00, durant plus de 12h consécutives ou ne respectant pas les pauses convenues à l'horaire. Sera considéré au *tarif férié +* toutes activités se déroulant sur plus de 6 jours consécutifs ou lors de journée fériée.

GESTION DE L'HORAIRE

Le locataire devra faire parvenir son horaire définitif au moins 2 semaines avant son événement. Une pause de 15 minutes doit être prévue à l'intérieur de chaque bloc de 4 heures. Les heures de repas devront se prendre entre 11h30 et 14h et entre 17h et 19h. Durant les heures de repas, les techniciens n'étant pas présents, la scène et la salle ne seront pas accessibles à moins d'une entente prise au préalable avec le responsable des locations. Des frais peuvent s'appliquer.

INCLUSIONS	
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • 1 chef machiniste • 1 chef sonorisateur • 1 chef éclairagiste • 1 gérant de salle • 2 ouvriers • 2 placiers
ACCÈS	<ul style="list-style-type: none"> • Foyer I • Foyer II • Débarcadère • 3 loges avec servitudes complètes • 1 local supplémentaire
MOBILIER & ACCESSOIRES	<ul style="list-style-type: none"> • 4 tables de 5' • 40 tables bistros • 240 chaises • 1 podium • 4 praticables 4'x8' • 4 postes de communications
ÉCLAIRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage général de façade blanc • Éclairage général sur scène (choix de couleurs) • 3 projecteurs disposés selon vos besoins • 1 console d'éclairage programmable
SONORISATION	<ul style="list-style-type: none"> • 1 système de son • 2 moniteurs de scène • 4 microphones avec fils et trépieds • 1 lecteur de MP3 / disque compact • 1 console de son
VIDÉO	<ul style="list-style-type: none"> • Projecteur 5000L • Écran cinéma • Écran mobile • Branchement HDMI/VGA sur scène
FRAIS ADDITIONNELS À PRÉVOIR	
ADMINISTRATION & BILLETS	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de billets • Vente de billets • Droits de la SOCAN
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • Préposé supplémentaire pour le stationnement et/ou vestiaire • Technicien supplémentaire selon vos besoins
MATÉRIEL & MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> • Piano à queue et instrument de musique • Matériel technique supplémentaire • Table banquet, vaisselle et linge de table

GESTION DU SERVICE DE RESTAURATION

La Salle Pauline-Julien est l'unique exploitant des services de restauration par son CAFÉ DES ARTS et détient un permis de la RACQ. Conformément à la réglementation de la RACQ, relative aux détenteurs de permis, les locataires ne peuvent en aucun cas apporter des boissons alcoolisées dans le Cégep Gérald-Godin et dans l'enceinte du théâtre, incluant les loges. Seules les configurations Cabaret, Banquet et Espace Libre permettent la consommation de breuvages et nourritures.

ASSURANCE

Le locataire doit obtenir et maintenir une assurance à ses frais, pour la durée de la location, couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autres. Une preuve d'assurance doit être fournie et annexée lors de la signature du contrat.

DÉPÔT

Un dépôt de 25 % du montant estimé est obligatoire pour la réservation de la date de votre événement. Celui-ci est payable lors de la signature du contrat. Le dépôt n'est pas remboursable.

CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Salle Pauline-Julien, 15615 boul. Gouin Ouest

Sainte-Genève (Québec) H9H 5K8

Téléphone : 514 626-7887 • télécopieurs : 514 626-0636

info@pauline-julien.com

Dernière mise à jour: 2020/09/10